



PLAN LOCAL D'URBANISME

21U22

Rendu exécutoire le

DOSSIER

Date d'origine :

Novembre 2022

PLU approuvé le 22 Août 2019 - Etude réalisée par Espac'urba (76340)

Modification n°1 - APPROBATION - Dossier annexé
à la délibération municipale du

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

**MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
- DOSSIER DE NOTIFICATION -**

Les pièces suivantes sont remaniées dans le cadre de la modification n°1 du PLU de Lattainville :

- 3 - Règlement

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 22 août 2019 n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.